

Commune de **BOURSAULT**

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DPC/2018/002

du

12 JAN. 2018

mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

Approbation	date	10 décembre 1976	aléa	Inondation
Approbation	date	05 mars 2014	aléa	Mouvement de terrain
Prescription	date	12 octobre 2017	aléa	Inondation

Les documents de référence sont :

Décret d'approbation des plans de surfaces submersibles (PSS) de la vallée de la rivière de la Marne (secteur Epernay)	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
Arrêté préfectoral du 05 mars 2014 d'approbation du plan de prévention du risque naturel mouvement de terrain de la côte d'Ile de France dans le secteur de la vallée de la Marne	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
Arrêté préfectoral du 12/10/17 fixant le périmètre du plan de prévention du risque naturel Inondation	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

_____	date	_____	effet	_____
_____	date	_____	effet	_____

Les documents de référence sont :

_____	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
_____	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
_____	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

_____	date	_____	effet	_____
_____	date	_____	effet	_____
_____	date	_____	effet	_____

Les documents de référence sont :

_____	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
_____	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Zone d'aléa inondation issue du PSS

Cartographie du zonage réglementaire du plan de prévention du risque naturel de glissement de terrain de la côte d'Ile de France dans le secteur de la vallée de la Marne

Synthèse de la phase 2 – Détermination de l'aléa hydraulique et carte d'aléas

7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date

23 JAN 2018

Le préfet de département  
Le Directeur de Cabinet

Anthmané ABOUBACAR